

Avoir l'excellence à cœur[®]

Soins infirmiers en santé du travail



« La certification renforce la crédibilité professionnelle, les occasions de carrière et démontre à nos patients, clients, employeurs, collègues et au public que nous prônons l'excellence dans la pratique et sommes engagés à offrir des soins selon des normes spécialisées. L'Association canadienne des infirmières et infirmiers en santé du travail encourage tous les infirmiers et infirmières en santé du travail à obtenir leur certification de l'AIC. La certification est un atout! »

Cathy Dormody, inf. aut., B. Sc. inf., CST(C)

Présidente, Association canadienne des infirmières et infirmiers en santé du travail

Saviez-vous que plus de 650 infirmières et infirmiers en santé du travail de tout le Canada sont maintenant titulaires de la désignation nationale CST(C)?

Alberta.....	125	Colombie-Britannique	43
Manitoba	19	Nouveau-Brunswick.....	12
Terre-Neuve-et-Labrador	48	Nouvelle-Écosse	31
Territoires du Nord-Ouest.....	0	Ontario	379
Île-du-Prince-Édouard	0	Québec.....	11
Saskatchewan.....	23	Yukon et Nunavut	1

Qu'est-ce qui distingue le personnel infirmier certifié par l'AIC?

- Un savoir-faire clinique avancé accompagné d'un engagement envers l'apprentissage continu
- Des connaissances spécialisées reconnues, authentifiées par des normes nationales strictes
- Un dévouement envers les soins fondés sur des données probantes et la sécurité des patients

Que disent les employeurs du personnel infirmier certifié à propos de la certification?

- Elle confirme les compétences renforcées et les connaissances spécialisées d'une infirmière ou d'un infirmier autorisé.
- Elle permet de recruter et de maintenir en poste les meilleurs infirmiers ou infirmières.
- Elle favorise des soins sûrs et de grande qualité, en plus de rehausser la culture en matière d'éducation.

DATES IMPORTANTES

AUTOMNE 2017

Période d'inscription à l'examen ou de renouvellement par examen ➤ Du 1^{er} juin au 1^{er} septembre
Période d'examen de certification ➤ Du 1^{er} au 15 novembre
Date limite de renouvellement par apprentissage continu ➤ Le 30 novembre

PRINTEMPS 2018

Période d'inscription à l'examen ou de renouvellement par examen ➤ Du 10 janvier au 1^{er} mars
Période d'examen de certification ➤ Du 1^{er} au 15 mai

Nota : Dès l'obtention de la certification, votre désignation CST(C) est valide pour une période de cinq ans.

obtenircertification.cna-aiic.ca



ASSOCIATION DES
**INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS**
DU CANADA[®]